Exclusion et 0 pour absence injustifiée

Par Flo974

Bonjour,
Je suis actuellement étudiant délégué à l'université.

Un élève de mon groupe s'est récemment fait exclure d'un cours de TD au cours duquel il était prévu une évaluation.

La professeure l'a informé au moment de son départ de la salle de classe que l'absence serait considérée comme injustifiée. En outre, il est stipulé dans le règlement intérieur que toute absence injustifiée à une évaluation est sanctionnée par la note de 0/20.

Je considère cette sanction inconvenante et démesurée et souhaitais savoir si elle est belle et bien légale.

Selon moi, une exclusion de cours pour quelque motif que ce soit devrait être discutée après coup avec l'administration ou lors d'un conseil de discipline mais ne devrait pas influer sur les notes de l'étudiant.

PS: L'élève a été exclu à cause de plusieurs absences antérieures à cette matière et non à cause de son comportement.

Merci d'avance pour votre réponse.

Par TUT03

Bonjour

votre ami est certainement, tout comme vous, informé du règlement, il s'est sans doute engagé à le respecter à son entrée à l'université, il a sans doute été destinataire de messages l'avertissant du risque qu'il prenait en se comportant ainsi

 si vous (votre ami, vous, les autres étudiants) êtes en université, c'est probablement que vous êtes majeur, adulte, responsable, que vous savez lire et comprendre la teneur d'un règlement, c'est aussi que vous vous sentez concernés et intéressés par les enseignements que vous recevez, que vous les avez choisis et qu'ils rentrent dans le cadre d'un projet de vie sociale et professionnel

alors pourquoi s'absente t il aussi souvent sans motif réel ? pourquoi l'application d'un règlement connu de tous vous étonne t il ?

être absent sans motif à plusieurs reprises est un comportement qui peut questionner de la part des professeurs

---
Par Flo974

Je suis bien d'accord avec vous.

Je ne conteste absolument pas la décision de l'exclure du cours, qui est selon moi légitime.

En revanche, je ne cautionne pas le fait que cela entraîne une pénalité au contrôle, qui lui a pour but d'évaluer les acquis / competences, et non l'attitude ou l'assiduité.

Cette note n'aura sûrement pas de réel impact sur la réussite de l'élève.

Il n'empêche que la sanction juste, selon moi, serait comme dit précédemment une convocation en conseil de discipline au cours duquel il pourra (devra) se justifier quant à son absentéisme répétitif.

Cette sanction serait d'ailleurs, si on se fie au règlement, la procédure usuelle.

Par TUT03

La sanction est prévue par le règlement qui a sans doute été réfléchi et approuvé par les instances de l'université avant d'être appliqué et applicable, je doute qu'il soit contraire au droit au sens juridique

Ne pas assister aux cours sans motif valable est un problème de comportement...

Par kang74

Bonjour

En cas d'absence injustifiée, le principe pour beaucoup d'université est de considérer l'étudiant défaillant , avec 0 à l'UE pour l'ensemble du semestre .

Selon le motif d'exclusion,, selon le nombre d'absences injustifiées, cela peut être pire .

Il peut néanmoins contacter le doyen de l'université et apporter ses arguments, notamment si l'exclusion de TD n'était pas justifiée et/ou basée sur un motif discriminatoire .

Par Isadore

Bonjour,

Le règlement de l'université s'impose aux étudiants comme aux professeurs. Il est fréquent que 2 ou 3 absences injustifiées en TD entraînent un zéro au contrôle continu.

Si la procédure prevue par le règlement n'a pas été respectée, votre camarade peut déposer un recours auprès de la direction de l'université.

Attention, le conseil de discipline ne sera pas le lieu pour expliquer ses absences, mais pour décider de si une sanction doit être prise. Il presentera une défense, pas des explications. Et bien sûr le conseil de discipline peut décider d'une exclusion, ce qui sera pire qu'un zéro.

Votre camarade doit se poser la question de savoir s'il a intérêt à passer devant un conseil de discipline qui pourra remplacer ce zéro par une exclusion qui l'empêchera de passer tous les examens cette année.

Par Flo974

D'accord, merci beaucoup pour vos réponses !

Bonne journée.